

Auch, le 20 août 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Travaux routiers : des restrictions de circulation sur les RD 924 et RD 253 entre le 24 août et le 11 septembre

Le Conseil départemental du Gers engage des travaux de réfection de chaussée sur la RD 253 et au niveau du giratoire de Lafourcade, à Gimont, sur la RD 924. Ces travaux, réalisés du 24 août au 11 septembre 2026, entraîneront des restrictions temporaires de circulation.

Afin d'améliorer durablement l'état des chaussées et la sécurité des usagers, le Conseil départemental du Gers va procéder à des travaux de réfection de la couche de roulement sur plusieurs secteurs des RD 253 et RD 924, à Gimont et dans les communes environnantes.

Des réparations localisées seront réalisées afin de traiter les rives de chaussée affaissées. Au niveau du giratoire de Lafourcade, à Gimont, et de ses amorces, l'ancienne couche de chaussée sera rabotée avant la mise en œuvre d'un nouvel enrobé. Les travaux comprendront également un rechargement de la chaussée sur 300 mètres à partir du giratoire.

Les travaux, d'un montant de 298000€ TTC, se dérouleront en deux phases, avec des modalités de circulation différentes.

Du lundi 24 au vendredi 28 août, de 8 h à 18 h, les travaux nécessiteront la fermeture de la RD 253 par tronçons. Des itinéraires de déviation seront mis en place :

- entre Gimont et L'Isle-Jourdain, par les RD 1124 et RD 924 ;
- pour les secteurs de Garbic et Razengues, par les RD 1124 et RD 39 ;
- pour Saint-Aguets et Clermont-Savès, par les RD 161, RD 924 et RD 1124.

Du lundi 7 au vendredi 11 septembre, de 20 h à 6 h, les travaux entraîneront à nouveau la fermeture de la RD 253. Les déviations suivantes seront mises en place :

- pour Escorneboeuf, par Gimont et la RD 120 ;
- pour Garbic, Razengues et Saint-Aguets, par les RD 1124, RD 39 et RD 253.

Pendant les travaux réalisés au niveau du giratoire de Lafourcade, sur la RD 924, la circulation sera maintenue sous alternat par feux.

En dehors des horaires de chantier, les restrictions de circulation seront levées afin de permettre aux usagers de circuler normalement.

Le Conseil départemental remercie les usagers de leur vigilance et les invite à respecter la signalisation mise en place aux abords des chantiers et à adapter leur itinéraire pendant les périodes de fermeture.